

Frédéric Diaz – *L'ordre et la fête*

Jean Tignol

Émulations – Revue de sciences sociales
2018. Comptes rendus critiques. En ligne

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/7583>

Pour citer cet article

Jean Tignol, « Frédéric Diaz – *L'ordre et la fête* », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 10 décembre 2018.

DOI : 10.14428/emulations.cr.055

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : *Émulations* – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Frédéric Diaz – *L'ordre et la fête*

Jean Tignol¹

Recensé : Frédéric Diaz, *L'ordre et la fête*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2015, 186 p.

Les études sur les dispositifs de sécurité et la gouvernance de la sécurité ne manquent plus. Cependant, cet objet de recherche a été peu investigué sur le terrain particulier des événements festifs. Dans *L'ordre et la fête*, publié par les Presses de l'Université de Montréal en 2015, le sociologue Frédéric Diaz, chercheur au Groupe de recherche sur les espaces festifs (UQAM), synthétise les recherches qu'il a menées sur ce thème une quinzaine d'années durant, notamment dans le cadre de sa thèse de doctorat. Diaz bâtit ses analyses sur un corpus de données empiriques massif, constitué à partir de méthodes de production de données exigeantes. Ainsi, entre 1998 et 2014, le chercheur s'est fait embaucher dans diverses fonctions, « de simple agent de sécurité affecté à la surveillance d'une barrière, à coordonnateur de la sécurité de grands événements festifs » (p. 38), dans des événements sportifs et culturels très diversifiés. Le degré de participation de l'observateur est donc bien plus élevé que dans la plupart des enquêtes par observation participante, ce qui garantit une immersion maximale, et il faut saluer l'auteur pour avoir pu assumer à la fois son rôle de chercheur et les responsabilités qui étaient les siennes en qualité de travailleur. Diaz a complété son corpus avec six ateliers de méthode d'analyse en groupe (MAG) entre 2011 et 2012, réunissant des représentants des services de police, d'incendie et d'aide médicale urgente, ainsi que des opérateurs privés.

On comprend assez rapidement que l'auteur ne place son questionnement ni au niveau du grand public, ni à celui des autorités et des organisateurs d'événements, mais bien au niveau des acteurs de la sécurité. Les questions qu'il pose sont nombreuses, mais portent généralement sur la manière dont les acteurs coconstruisent les dispositifs de sécurité, ainsi que sur leurs représentations, logiques, stratégies, techniques, mais aussi sur les interactions entre eux et leurs rapports de forces – tout cela en portant une attention particulière à la distinction entre acteurs « publics » et acteurs « privés ». Si ces questions devraient, entre autres, intéresser les sociologues, criminologues et politologues, elles répondent aussi à un agenda dont l'auteur ne fait pas de secret : « ma présence au sein de ces organisations avait pour unique finalité de construire une mémoire collective [...] de pouvoir tirer des enseignements et de développer, par exemple, des modes de partenariat plus tangibles » (p. 40-41). Dès lors, la

¹ Coordinateur pédagogique à l'École régionale d'administration publique de Bruxelles. Membre associé du Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité, Université catholique de Louvain.

MAG, en plus d'être une source de données à interpréter, sert également à « s'ancrer dans une redistribution des savoirs » et à « précise[r] davantage les manières pour atteindre un niveau maximum de complémentarité », ce qui « exige la confiance, l'acceptation de la légitimité de l'autre et de la spécificité de son rôle » (p. 78) – autant d'éléments qui sont à la fois conditions et effets de la MAG, effets recherchés par l'auteur. Au départ de sa démarche, celui-ci déplore le peu de capitalisation des connaissances, le partage insuffisant de l'expérience et le règne de l'improvisation – sans doute liés au fait que les acteurs « tendent à regarder la situation comme toujours particulière, nouvelle, exceptionnelle » (p. 107), mais aussi au caractère aléatoire des risques. Globalement, on l'aura compris, l'enjeu de la recherche n'est pas seulement descriptif et analytique ; Diaz souhaite contribuer à une amélioration du partenariat. L'entrelacement de ces deux objectifs a pour conséquence que l'on ne sait pas toujours très bien si les processus, méthodes et principes présentés sont ceux observés sur le terrain (mais alors, avec quelle systématité ?) ou s'ils constituent des « bonnes pratiques » recommandées par l'auteur sur base des échanges suscités dans la MAG.

Diaz défend un point de vue constructiviste, selon lequel la sécurité et l'ordre sont des construits contingents, résultant de rapports sociaux particuliers. L'approche ethnométhodologique qu'il revendique constitue une manière de préciser de quoi est faite cette construction. Une telle approche s'attache à décrire les pratiques, préoccupations et raisonnements routiniers des acteurs, qui fabriquent et façonnent les dispositifs de sécurité. L'auteur met bien en évidence le travail des acteurs sur un objet qui n'existe pas au départ et qu'ils contribuent à faire exister (il s'agit à la fois de l'événement lui-même, des risques et du dispositif de sécurité). Le dispositif est adapté aux postulats qu'ils font sur la nature de l'événement, sur la nature du public, sur la nature et les causes des risques, sur la nature du site... Ils élaborent des scénarios, en envisageant des risques pouvant survenir et en réfléchissant à des pratiques pour les prévenir ou pour les gérer le cas échéant. Hélas, l'auteur fait trop peu ressortir les différences entre acteurs et entre types d'événements – sauf à quelques rares moments, comme lorsqu'il compare les réponses de différents partenaires à la question « quels sont les principaux risques susceptibles de toucher l'événement ? » (p. 115-117), lorsqu'il oppose la logique de restriction d'accès privilégiée par les organisateurs et la police à la logique de facilitation de la circulation préconisée par les pompiers et urgentistes, ou encore lorsqu'il relève le fait que le promoteur voit le spectateur comme un client alors que pour les policiers, « le prix d'une vie est bien supérieur à la valeur morale accordée au plaisir et aux intérêts économiques » (p. 117). Mais, la plupart du temps, l'auteur « survole » l'action : il en donne une vue surplombante et synthétique, plutôt que particulière et locale. Il aurait été intéressant de pouvoir se mettre à la place de chaque acteur, de comprendre plus intimement de quoi est fait son monde. Mais cette intimité est rendue inaccessible par un choix de l'auteur qui nous paraît peu compréhensible : celui de ne pas inclure le moindre extrait de son matériau. Les faits ne prennent donc jamais vie dans des descriptions de situations observées ; les idées ne prennent jamais forme dans la bouche d'un acteur en situation. Cela peut paraître paradoxal dans le cadre d'un travail ethnométhodologique. En outre, le choix de ne pas mobiliser les données dans le texte a pour conséquence qu'il est généralement impossible pour le lecteur de tracer

le lien entre les analyses proposées par l'auteur et les données sur lesquelles elles se fondent : autrement dit, le lecteur est encore moins capable qu'à l'accoutumée de contrôler la validité des interprétations du chercheur.

Globalement, il est peu aisé de s'y retrouver dans le texte ; Diaz fait relativement peu d'efforts pour rendre intelligibles la structure générale et l'articulation de son propos. Le lecteur ne sait donc pas toujours très bien vers où l'emmène l'auteur. Les contenus ne sont pas toujours en rapport étroit avec les titres, et certains thèmes et questions reviennent plusieurs fois. Le thème le plus récurrent dans le livre, à juste titre sans doute, est celui de la répartition du travail et des responsabilités entre acteurs privés et acteurs publics. D'après l'auteur, des contraintes économiques rendent ce partage indispensable, car « aucun des acteurs [...] n'a la capacité économique ni les compétences pour organiser seul [la sécurité de] l'événement » (p. 65). C'est une affirmation intéressante. Il faudrait se demander si cette situation n'est pas l'effet d'un discours présentant de plus en plus les ressources étatiques comme des ressources rares, ou si elle n'est pas l'effet de politiques qui raréfient effectivement ce type de ressources – mais ce serait changer de niveau de lecture. D'un point de vue mésosociologique, « le privé » et « le public » apparaissent malheureusement comme des catégories bien trop simples si l'on prend en considération le fait que les acteurs issus du secteur public peuvent appartenir à différentes disciplines (police, aide médicale, pompiers...) et à différents niveaux d'administration (par exemple, pour la police, le niveau local et le niveau centralisé) et que les acteurs privés, quant à eux, peuvent remplir différentes fonctions dans le champ de la sécurité (organisateur/coordonateur du dispositif de sécurité, agences de gardiennage, technologies et dispositifs techniques...).

La configuration du réseau peut varier, et avec elle les positions des différents acteurs dans celui-ci. Diaz distingue trois types alternatifs de réseaux, caractérisés par une répartition différente entre le privé et l'État : un quasi-monopole des acteurs publics, un quasi-monopole des acteurs privés ou un partenariat. Selon Diaz, l'option pour l'une ou l'autre de ces configurations dépend de deux paramètres : le niveau de risque perçu et les types d'incidents considérés comme susceptibles de surgir. L'auteur n'explique malheureusement pas sur quelles données il fonde cette analyse. Elle est vraisemblable, mais peu satisfaisante, pour deux raisons. D'une part, il est probable que d'autres paramètres interviennent ; par exemple, l'auteur lui-même écrit ailleurs qu'« il appartient à l'État de préserver son hégémonie sur la question de la sécurité, d'autant plus lorsque la manifestation détient des enjeux économiques, politiques et médiatiques importants, où l'image même du pays et du politique en présence pourrait être remise en question » (p. 140). D'autre part, cette analyse met en scène des variables et non des acteurs. Quelles sont les raisons pratiques qui président à la division du travail ? De quelles évaluations et de quelles actions (de qui, en quels lieux, à quels moments, par quels moyens ?) cette répartition est-elle le résultat ? À nouveau, une ou deux études de cas auraient été parlantes et auraient probablement mieux restitué la complexité de ces constructions.

Si Diaz étudie peu le processus menant à un certain type de partage entre « État » et « marché », il détaille en revanche les « jeux de pouvoirs » que l'on peut y observer, et souligne

judicieusement à cette occasion qu'il existe différentes manières pour l'État d'être présent, y compris lorsqu'il paraît être minoritaire sur le terrain : les négociations en amont, l'imposition de normes, le conseil, la formation, l'évaluation et l'avis... sont autant de façons pour les acteurs étatiques d'exercer une influence, et donc une forme de pouvoir. Cependant, le lien établi par ailleurs entre la composition du réseau et les stratégies et tactiques de gestion des risques suscite des questions. L'auteur soutient que, dans le cas où les acteurs privés sont omniprésents, les actions sont davantage centrées sur la surveillance et la prévention situationnelle ; que, dans le cas où les acteurs étatiques sont omniprésents, il s'agit plutôt de répression, de renseignement et de maintien de l'ordre ; et que, dans le cas d'un partage plus équitable, le dispositif repose sur le partenariat dans une logique de contrôle. Doit-on en déduire que les policiers ne mettent pas en œuvre des stratégies de prévention situationnelle et que les agents de gardiennage, à l'inverse, ne font rien d'autre que d'œuvrer à empêcher des incidents de survenir ? Ne serait-il pas plus adéquat de souligner le lien entre types de risques et types d'actions ? En outre, comment distinguer et définir respectivement « surveillance », « contrôle », « prévention » et « maintien de l'ordre » ?

Il est regrettable – et incompréhensible – que l'auteur fasse l'impasse sur l'abondante littérature sur la « gouvernance de la sécurité », dans laquelle sont traitées des questions analogues, voire identiques aux siennes (même si elles sont rarement posées relativement à la sécurisation des grands événements). Un dialogue avec cette littérature aurait sans aucun doute permis de pousser plus loin sa propre analyse, mais également de s'insérer dans le débat scientifique afin d'enrichir la théorie formelle sur les réseaux de sécurité. À la place, l'auteur se réfère à des principes théoriques, épistémologiques ou méthodologiques plus généraux, et ce avec beaucoup de révérence (chaque chapitre est introduit par une citation d'un grand auteur en sciences sociales – Becker, Goffman, Berger et Luckmann, Crozier et Friedberg, Foucault... –, comme pour leur rendre hommage), mais sans toujours clairement les mettre « au travail ».

Cela n'empêche pas Diaz d'ouvrir des pistes de réflexion stimulantes et originales, notamment sur la participation du grand public à la sécurité à travers ses comportements incorporés ; ou encore sur le juste milieu à trouver entre l'expérience des « consommateurs » et le caractère invasif des mesures de sécurisation, celles-ci visant à prévenir des risques par ailleurs exceptionnels (cet équilibre est décrit comme étant une préoccupation des acteurs eux-mêmes). Cependant, globalement, *L'ordre et la fête* pourra laisser au lecteur un goût de trop peu : l'expertise de l'auteur ne fait aucun doute, le corpus de données est massif, mais l'ouvrage souffre de son ambition de synthèse qui le pousse à négliger le détail empirique, d'une écriture et d'une structure pas toujours judicieuses, et d'un manque de références à la littérature scientifique spécialisée. Cet ouvrage a toutefois le mérite d'exister compte tenu d'un manque réel de travaux sur l'objet spécifique qu'il aborde, la sécurité au quotidien étant bien plus étudiée que la sécurisation d'événements festifs tels que des manifestations sportives ou culturelles. Il ne fait aucun doute que de futurs chercheurs explorant ce terrain pourront y glaner des clés de lecture utiles et des hypothèses à valider, à approfondir et à discuter.